



COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Communiqué de presse

AFFECO_2020_0085

Paris, le 6 mai 2020

DEVANT LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES DU SÉNAT QUI L'INTERROGEAIT SUR L'APRÈS CRISE, EMMANUEL FABER A DÉFENDU UN MODÈLE ÉCONOMIQUE PLUS RÉSILIENT

Auditionné pour la première fois au Sénat par la commission des affaires économiques, Emmanuel Faber, PDG de Danone, dixième groupe alimentaire le plus puissant au monde a livré sa vision sur les conséquences de la pandémie du Coronavirus.

Tout en poursuivant son travail sectoriel au plus près des acteurs de terrain, les sénateurs ont souhaité dès aujourd'hui étendre leurs travaux à la nécessaire réflexion sur l'évolution de nos modèles économiques.

Pour la présidente de la commission des affaires économiques, Sophie Primas (Les Républicains – Yvelines), « *le défi essentiel face au changement climatique et au risque sanitaire est la conciliation des enjeux de résilience, de souveraineté alimentaire, et de durabilité, dans un contexte où l'industrie agroalimentaire connaît une certaine défiance de la part des citoyens, alors que paradoxalement elle n'a jamais autant permis, et la crise le démontre, de nourrir les Français en quantité et en qualité* ».

Notant qu'il est « *important de ne pas se tromper de diagnostic, ni de solutions* », M. Faber a décrit la crise économique actuelle comme « *une crise unique, car, elle touche pour la première fois de notre histoire à la fois l'offre et la demande, cette crise est révélatrice des faiblesses d'un système que nous avons construit depuis des dizaines d'années et dont on touche probablement les limites. Elle va durer, car ce sujet sanitaire va durer. On va opérer dans un système contraint* ».

Il a plaidé pour une redéfinition du modèle agricole et alimentaire français et européen, identifiant trois priorités. Tout d'abord, il a considéré qu'il était essentiel d'**intégrer de façon volontariste le coût du carbone dans l'évaluation du modèle productif**, dans la performance des entreprises, dans la mesure du produit national brut, **mais aussi dans la valeur des produits**. Il a ainsi jugé qu'« *en France ce que l'on paie ne correspond pas au coût réel de notre alimentation* ». Le mécanisme d'inclusion carbone à l'étude au niveau européen représente donc un outil pertinent, a-t-il estimé.

Ensuite, Emmanuel Faber a **défendu les opportunités offertes par la biodiversité cultivée**, rappelant que la préservation des espaces naturels pouvait être utilement complétée par la création d'écosystèmes agricoles intégrés et articulés, favorisant la diversité des espèces et la captation du carbone.

Enfin, il a souligné la qualité de l'héritage agricole et alimentaire français, remarquant que **les consommateurs comme les entreprises reconnaissent de manière croissante la valeur du patrimoine local. Le meilleur accès des produits artisanaux et traditionnels, ainsi que le recours croissant aux circuits courts, une meilleure utilisation des plans locaux territoriaux sont selon lui des axes importants d'amélioration de la résilience** de notre modèle économique. À ce titre, M. Faber a estimé que l'évolution des comportements d'achat et des modèles de distribution sera l'un des principaux moteurs de changement dans les années à venir.

La présidente de la commission des affaires économiques, Sophie Primas a conclu en souhaitant que *« les entreprises concilient leur logique naturelle d'optimisation avec une logique de résilience intégrant dans leur mode de production et dans leur prix la prévention des risques sanitaires et écologiques. »*

La commission des affaires économiques poursuivra dans les semaines à venir son cycle d'auditions consacré aux enseignements économiques à tirer de la crise, organisant le mercredi 13 mai prochain une table ronde avec Arnaud Montebourg, ancien ministre, Florent Menegaux PDG de Michelin, Patrick Artus économiste chez Natixis et Nicolas Bouzou, directeur du cabinet d'analyses Asteres.

La commission des affaires économiques est présidée par [Mme Sophie Primas](#) (Les Républicains – Yvelines).

CONTACT PRESSE : PHILIPPE PÉJO – presse@senat.fr – 01 42 34 35 98